

AUTEURS

Manon Altwegg-Boussac est doctorante à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense et ATER à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Sa thèse de doctorat, sous la direction du Pr. Véronique Champeil-Desplats, porte sur *le changement constitutionnel informel*.

Myriam Benlolo-Carabot est professeure agrégée de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ses travaux portent sur la citoyenneté de l'Union européenne, les relations et rapports de systèmes entre les ordres juridiques international et européen, et la protection européenne des droits fondamentaux (UE, Conseil de l'Europe).

Thomas Bompard est allocataire-moniteur à la faculté de Droit de Grenoble. Rattaché au Centre de Recherches Juridiques (CRJ, EA 1965), il prépare une thèse sur *Le droit à l'éducation. Contribution à l'étude de la réception des droits-créances par le juge ordinaire*, sous la direction du Professeur Xavier Dupré de Boulois.

Julien Burda a reçu un doctorat en droit international de l'Université Panthéon-Assas Paris II et un doctorat en relations internationales de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. Il a rédigé sa thèse sur la protection des droits sociaux fondamentaux et la dimension sociale de la mondialisation. Il travaille actuellement dans un cabinet international à Genève.

Isabelle Boucobza est maître de conférences à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense. Ses thèmes de recherche s'inscrivent dans le cadre de la théorie générale du droit et de l'État, et portent notamment sur les questions relatives à la fonction juridictionnelle (v. sa thèse de doctorat, *La fonction juridictionnelle, contribution à une analyse des débats doctrinaux en France et en Italie*, Dalloz, Collection nouvelle bibliothèque de thèses, Paris, 2005).

Véronique Champeil-Desplats est professeure de droit public à l'Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense, directrice du Centre de recherche et d'étude sur les droits fondamentaux, directrice du Master Droits de l'homme et coordinatrice des relations avec l'Espagne et l'Amérique latine pour l'UFR de sciences politiques et juridiques.

Virginie Donier est professeure de droit public à l'Université de Franche-Comté et membre du CRJFC. Ses thèmes de recherche sont le droit de l'action sociale, le droit des services publics et le droit des collectivités territoriales.

Marina Eudes est Maître de Conférences à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense. Titulaire d'une habilitation à diriger les recherches, elle oriente ses travaux sur le droit international et européen des droits de l'Homme.

Céline Fercot est Maître de Conférences à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense. Elle a soutenu une thèse intitulée *La protection des droits fondamentaux dans l'État fédéral. Étude de droit comparé allemand, américain et suisse* à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Cologne. Ses principaux travaux de recherche portent sur le fédéralisme, la protection des droits fondamentaux et la justice constitutionnelle, essentiellement en droit comparé. Dans le cadre du présent projet de recherches, elle a succédé à Sophie Grosbon en tant que coordinatrice.

Tatiana Gründler est Maître de Conférences en droit public à l'Université Paris Ouest-Nanterre La Défense et membre du CREDOF. Spécialisée en droit des libertés fondamentales, ses principales recherches portent sur le droit à la protection de la santé, dans ses aspects internationaux et internes.

Sophie Grosbon est Maître de Conférences en droit public à l'Université François Rabelais, Tours (IUT) et chercheuse au GERCIE (Groupe d'études et de recherches sur la coopération internationale et européennes). Elle a effectué un post-doctorat dans le cadre du programme de recherches sur la justiciabilité des droits sociaux.

Emmanuel Guématcha est ATER à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Dans le cadre du projet, il a travaillé sur la prise en compte des droits économiques, sociaux et culturels par la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, et sur la perception qu'a la doctrine de l'opposition Droits civils et politiques / Droits économiques et sociaux en Afrique.

Olivier Le bot est professeur de droit public à l'Université d'Aix Marseille III et rattaché au Cédore. Il conduit ses recherches principalement en droit processuel et droits fondamentaux.

Johann Morri, ancien allocataire de recherche à l'université Paris X Nanterre, est conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel depuis 1999 (tribunal administratif de Montpellier, puis cour administrative d'appel de Versailles). Il a effectué sa mobilité en qualité de chef du bureau du droit international au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Il est actuellement en formation pour une durée d'un an à l'université de Californie (Davis, États Unis).

Claire Magord est allocataire de recherche de la région Rhône Alpes (Cluster 12) et prépare une thèse de droit sur *le parcours contentieux de l'aide sociale* sous la direction d'Isabelle Sayn (CNRS), et la co-direction du Professeur Antoine Jammaud au sein du CERCRID-ERDS de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne. Dans le cadre de ses recherches, elle s'attache à étudier l'impact des règles procédurales sur l'accès au juge pour les personnes « vulnérables », et notamment le phénomène de non recours au(x) droit(s).

Claire Marzo est Maître de Conférences en droit public à l'Université Paris Est Créteil. Elle a soutenu une thèse de Doctorat de Droit intitulé *La dimension*

sociale de la citoyenneté européenne, sous la direction de Madame le Professeur Moreau à l'Institut Universitaire Européen, Florence, Italie. Ses recherches tournent autour du droit communautaire, de la citoyenneté, des droits de l'Homme et de la responsabilité sociale des entreprises.

Eric Millard est professeur de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et il est spécialiste des questions de théorie juridique. Il s'attache notamment aux possibilités d'une analyse critique des discours juridiques qui obéirait aux exigences épistémologiques communes à toutes les sciences. Il applique ce travail de déconstruction prioritairement aux questions sociales, du droit de la famille au droit des conflits sociaux.

Carole Nivard est Maître de Conférences en droit public à l'Université de Rouen. Elle est l'auteure d'une thèse intitulée *La justiciabilité des droits sociaux. Etude de droit conventionnel européen* et est membre de l'Institut européen des droits de l'Homme (IDEDH) de Montpellier (EA 3976).

Marc Pichard est agrégé de droit privé et de sciences criminelles, professeur à l'Université Lille Nord de France-UDSL, codirecteur du Centre de recherches Droits et Perspectives du droit (EA 4487). Après une thèse consacrée à la multiplication des revendications et reconnaissances de droits dans la période contemporaine (*Le droit à. Etude de législation française*, Economica, coll. « Recherches juridiques », 2006), il se consacre principalement au droit civil, et en particulier au droit des personnes et de la famille.

David Robitaille est professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Il y a soutenu une thèse de doctorat remettant en question les postulats sur lesquels repose l'injusticiabilité des droits économiques et sociaux au Canada, qui a reçu plusieurs prix et sera publiée aux Éditions Bruylant. Dans ses récents travaux de recherches, il s'intéresse notamment aux droits économiques et sociaux dans une perspective théorique et comparée, ainsi qu'aux valeurs véhiculées par le discours judiciaire dominant en matière de pauvreté.

Diane Roman, agrégée de droit public et professeure à l'Université François-Rabelais, Tours, est chercheuse au Centre d'études sur les droits fondamentaux (CREDOF, Université Paris Ouest Nanterre La Défense) et membre de l'Institut Universitaire de France. Ses travaux portent sur les mutations du droit sanitaire et du droit social dans le cadre du paradigme des droits fondamentaux.

Hiroshi Sasanuma 笹沼弘志 est professeur à l'université de Shizuoka (Japon). Constitutionnaliste, ses recherches concernent principalement la discrimination sociale, les droits des personnes sans domicile, le droit de la sécurité sociale, et l'articulation des mécanismes de protection sociale avec le principe juridique de l'autonomie des personnes. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le droit constitutionnel japonais, les droits de l'Homme et les droits des personnes démunies.